

**Séance
extraordinaire
2021-08-31ss1**

Sont présents à cette visioconférence tenue le 31 août 2021 à 20 h, M^{me} Jocelyne Caron, mairesse, les conseillers MM. Pierre Martineau, Jonathan Daigle et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M^{mes} Évelyne Gallet et Chantal Côté. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Absence motivée : M^{me} Pauline Joncas

Assiste également à la séance par visioconférence, M^{me} Sophie Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière. Celle-ci agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 daté du 26 avril 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres et le résultat de la délibération de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QU'il a été décidé que la présente séance spéciale se déroulerait par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté

appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

Les membres du Conseil municipal ont reçu l'avis de convocation tel que le prévoit la loi. Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Regroupement avec la MRC de Montmagny pour l'acquisition de systèmes DTEN;
5. Projet de mise en place de services techniques en génie civil et municipal;
6. Rapports d'activités annuels 2019 et 2020 du Service de la Sécurité incendie;
7. Période de questions verbales ou écrites;
8. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, mairesse;
M. Pierre Martineau, siège # 1;
M. Jonathan Daigle, siège # 2;
M. Gaétan Bélanger, siège # 4;
M^{me} Évelyne Gallet, siège # 5;

M^{me} Chantal Côté, siège # 6.

Est absente : M^{me} Pauline Joncas, siège #3;

2021-08-01ss1

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Évelyne Gallet, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2021-08-02ss1

4. Regroupement avec la MRC de Montmagny pour l'acquisition de systèmes DTEN

Système DTEN

CONSIDÉRANT le projet d'acquisition d'équipements technologiques pour diffusion d'activités à distance;

CONSIDÉRANT les subventions accordées dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons 2020 pour les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny offre de procéder à un achat regroupé;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace avise la MRC de Montmagny qu'elle souhaite participer à l'appel d'offre public pour l'achat regroupé des équipements suivants :

- Un système DTEN 75
- Un système DTEN 55
- 2 caméras additionnelles (Logitech PTZ pro 2)
- 2 ensembles de petits haut-parleurs
- 2 abonnements Zoom

2021-08-03ss1

5. Projet de mise en place de services techniques en génie civil et municipal

Projet services techniques en génie civil et municipal

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du FRR Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, les municipalités ont la possibilité d'aller chercher une aide financière de 250 000 \$ pour 3 ans afin de mettre en place un projet de coopération visant à répondre à un besoin;

CONSIDÉRANT QUE le génie civil et municipal a été ciblé comme un besoin qui rejoignait plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la mise de fonds estimées des municipalités pendant 3 ans;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace confirme sa participation au projet de mise en commun en génie civil dans la MRC de Montmagny dans le cadre du FRR Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale et que la MRC.

2021-08-04ss1

Rapports activités
2019 et 2020 Service
de la Sécurité
incendie

6. Rapports d'activités annuels 2019 et 2020 du Service de la Sécurité incendie

ATTENDU QUE

les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie, plan adopté par leur MRC;

ATTENDU QUE

la *Loi sur la sécurité incendie* indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ses actions et le transmettre à la MRC;

ATTENDU QUE

le Service de sécurité incendie a conséquemment complété ledit rapport.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter les rapports d'activités annuels du Service de sécurité incendie présentant les actions réalisées pendant l'année 2019 et 2020 en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

Que le Conseil municipal a pris connaissance des données du Rapport d'activités annuel du Service de sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

Période questions
verbales et écrites

7. Période de questions verbales ou écrites

M^{me} la mairesse demande à M^{me} Boucher si le Conseil a reçu des questions écrites ou verbales et elle confirme ne pas en avoir reçues.

2021-08-05ss1

Levée de la séance

8. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Évelyne Gallet, que la séance soit levée à 20 heures 06.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse